



# UNETP LAB

JEUDI 4 MAI 2023

17.00 - 18.30

## ANIMATEURS

- Emmanuel Ferron et Eric Hans, Administrateurs
- Aline Gaté, chef d'établissement du lycée St Joseph à Deauville (14)
- Karl Lerevenu, chef d'établissement du lycée Jeanne d'Arc à Argentan (61)

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

- 20

## RAPPEL DES PRINCIPES DE NOTRE TEMPS DE TRAVAIL

- Un temps et un espace partagés où la parole est libre
- Approche coopérative et mutualiste
- Des apports spécifiques aux différents points abordés sont faits
- Chacun fait l'effort d'apporter une expérience ou une idée

## THÈME NUMERO 12 :

### Les risques psychosociaux

en présence de Madame Frédérique Maria d'Axion RH  
organisme spécialisé en RPS et en management RH

- La définition des risques psychosociaux (RPS)
- Les différents facteurs de RPS
- Les RPS et la responsabilité du chef d'établissement
- La méthodologie de prévention
- ...

Ce compte-rendu vient compléter la présentation d'Axion RH.

## AXES TRAITÉS :

### Définition

Les RPS : une définition européenne

- Une problématique occidentale.
- On **distingue les types de risques**, qui sont la partie émergée de l'iceberg, **de leurs facteurs** qui sont nombreux et variés.

- Ils évoluent en fonction d'un contexte anxiogène : COVID + guerre + réformes qui nous échappent et que nous subissons.
- Ils font écho aux situations de travail : stress – violence interne (organisation, manque d'anticipation, toute forme de souffrance liée à l'organisation) – violence externe (liée aux éléments externes : élèves, familles, fournisseurs) : plus faciles à définir ;

**Les RPS en France**, une définition plus précise qui stipule que **l'employeur est responsable de la santé physique et mentale de ses salariés – Article 4121 du code du travail**. Nous sommes donc en tant que chef d'établissement responsable de la santé physique et mentale de nos équipes, même si nous ne sommes pas l'employeur des enseignants par exemple. Nous devons donc pouvoir attester qu'on prend des mesures, que nous mettons en place des actions de prévention. Exemple : comment on met en place une organisation et des moyens adaptés pour protéger la santé physique et mentale des personnes.

### Les différents types de RPS

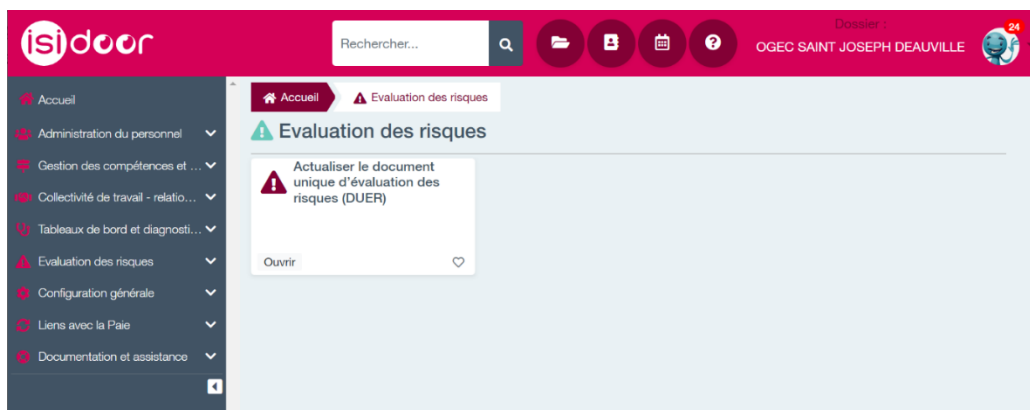
- Stress chronique : lié au niveau de pression, à la perception qu'on a qu'on ne va pas réussir, à des problèmes qui se répètent et qui entraînent un épuisement du corps car aucun répit.
- Violences internes : par exemple se sentir dépossédé d'une mission, manque de concertation, ...
- Violences externes : élèves, parents, les personnes avec qui vous êtes en lien pour votre travail (fournisseurs, partenaires), ...
- Souffrance éthique : ne pas se sentir en phase avec ses valeurs. Par exemple : alignement avec des directives ministérielles.
- Dissonance émotionnelle : quand on fait croire que ça va alors que ce n'est pas le cas.

Il y a souvent plusieurs RPS mélangés. Une fois les problèmes identifiés il faudra trouver les facteurs pour les traiter.

### Prévention

- Méthode « Situation-problème » de l'Anact : <https://www.anact.fr/comment-analyser-le-travail-avec-la-methode-situation-probleme>
- Méthodologie de projet portée par un **comité de pilotage** : importance d'un groupe pérenne avec des **personnes engagées**.
- **Diagnostic** : outils sur le site de l'INRS dont questionnaires à exploiter : <https://www.inrs.fr/risques/psychosociaux/ce-qu-il-faut-retenir.html>
- **Observations** => éléments de compréhension => proposition de pistes d'action => mise en œuvre en hiérarchisant et définissant les priorités => évaluation
- Importance d'associer l'ensemble du collectif de manière ponctuelle.
- Pour favoriser la prévention : **agir sur le collectif** : organiser des réunions de travail pour être dans l'**anticipation** et identifier les problèmes.
- La difficulté réside dans le fait que le risque est diffus, il est parfois impossible de l'éviter mais il faut réfléchir à la manière de le réduire.
- **DUERP Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels**  
 . Qu'est-ce que le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) ?  
[https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F35360#:~:text=administrative%20\(Premi%C3%A8re%20ministre\)-,Le%20document%20unique%20d'%C3%A9valuation%20des%20risques%20professionnels%20\(DUERP\),peuvent%20%C3%AAtre%20expos%C3%A9s%20les%20salari%C3%A9s.](https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F35360#:~:text=administrative%20(Premi%C3%A8re%20ministre)-,Le%20document%20unique%20d'%C3%A9valuation%20des%20risques%20professionnels%20(DUERP),peuvent%20%C3%AAtre%20expos%C3%A9s%20les%20salari%C3%A9s.)

## . Duerp et branche Epnl



(cliquez sur l'image)

- **En pratique :** Comment être accompagné face à une situation de conflit entre deux personnes par exemple qui détériore l'ambiance et crée un risque professionnel ?  
Accompagnement par la médecine du travail, possible intervention d'un cabinet de médiation ou encore de la complémentaire santé.
- Un DUERP doit être conservé 40 ans soit le temps d'une carrière.

### Divers

- On ne peut pas éviter les RPS mais il faut les partager pour les réduire.
- Il faut œuvrer dans la concertation et l'explication des choix.
- Le travail d'analyse permet d'être plus pro-actif.
- Une procédure bien définie permet de limiter les risques car l'équipe se sent sécurisée.
- Le chef d'établissement doit obligatoirement être partie prenante des groupes de travail.

Pour compléter votre information,  
[consultez le diaporama mis à disposition par  
Axion RH](#)

**MERCI À TOUS LES COLLÈGUES QUI ONT PARTICIPÉ À CET UNETP LAB.**

**RENDEZ-VOUS LE JEUDI 1<sup>er</sup> JUIN PROCHAIN POUR TRAVAILLER ENSEMBLE  
SUR**

**LA SANTÉ MENTALE AU TRAVAIL**